

direction de la lumière pour reconnaître leur route.

Avec le chapitre X commence l'histoire des abeilles; l'auteur s'occupe d'abord de leur langage et de leur mode de communication; les expériences ont été faites pour que ces insectes communiquent par entre eux, et qu'ils ont une certaine difficulté à trouver leur route; en somme, les abeilles sont moins intelligentes que les fourmis, elles sont, par exemple, incapables de rapporter le miel ou le miel ou les sirops qu'elles vont parfois piller en troupes nombreuses dans les maisons. De même les qualités morales ne sont que peu développées, les sentiments affectifs sont encore à connaître, leur amour pour leur reine est loin d'être aussi développé qu'on a bien voulu le dire. Les expériences de sir John Lubbock lui ont montré que, sortie de la ruche, la reine n'est plus reconnue par aucun de ses sujets, et que ceux-ci la laisseraient mourir faute de soins. « En ce qui concerne l'affect des abeilles les unes pour les autres, il est bien certain que, lorsqu'elles apportent du miel sur elles, elles sont fêchées et nettoyyées par leurs compagnes; mais je me suis assuré que c'est bien plutôt pour l'amour de miel que pour elles-mêmes. Le 22 septembre, par exemple, j'expérimentai avec deux abeilles, dont l'une avait été plongée dans l'eau et l'autre dans le miel. La dernière fut aussitôt léchée et nettoyyée, tandis que l'on ne fit aucune attention à la première. J'ai à diverses reprises mis des abeilles mortes sur du miel butiné par d'autres vivantes; jamais ces dernières n'ont pris le moindre soin des cadavres... J'ai même vu une abeille sucer une puppe morte. »

L'odorat paraît très développé; quant au sens de l'ouïe, voici ce que dit l'auteur: « Le résultat de mes expériences sur l'audition chez les abeilles est, cependant, assez curieux. On croit généralement que les détonations des abeilles sont exprimées dans une certaine mesure par les sons qu'elles produisent, ce qui semblerait indiquer qu'elles ont la faculté d'entendre. Je n'ai en aucune façon l'intention de nier qu'il en soit ainsi. Toutefois je n'ai jamais vu aucune d'elles se soucier des bruits que je pouvais produire, même tout près d'elles. L'expérience que j'ai faite avec des abeilles avec un violon. Je fis le plus de bruit que je pus, mais, à ma grande surprise, elles n'y prêtèrent pas la moindre attention. Je remarquai, cependant, que, pendant la même expérience sur une autre abeille, mais que je n'eus saisis le plus léger indice m'indiquant qu'elle eût conscience du bruit... Je répétai ces expériences la nuit, alors que les abeilles ne pouvaient pas être dérangées, et je n'ai fait que confirmer ce résultat. Je n'ai rien fait de plus à ce sujet, mais je ne puis m'empêcher de dire que l'ouïe des abeilles est, au point de vue de la conscience de la musique, à peu près nulle. »

Les expériences sur les couleurs des fleurs sont passées sous silence (v. colorations des fleurs), de même celles faites sur des papiers de couleurs variées; les unes et les autres prouvent que les insectes sont capables de distinguer les couleurs et que le bleu est la couleur favorite des abeilles.

Le chapitre XI est intitulé: *Intelligence des abeilles*. Sir John Lubbock leur reconnaît à peu près les mêmes facultés qu'à ces abeilles, et remarque que, par là, plus que ces dernières, elles ne s'avisent réciproquement des découvertes de victuailles qu'elles peuvent faire. « Au total, les guêpes me semblent plus habiles à trouver leur chemin que les abeilles », et pour le sens de l'ouïe, il n'est pas paru davantage se rendre compte du bruit. En ce qui concerne les couleurs, l'auteur s'est assuré que les guêpes étaient capables de distinguer, quoiqu'elles paraissent être beaucoup moins guidées par les yeux que les abeilles. De nombreuses expériences, ainsi que des tableaux synoptiques, des tables de résultats, des notes explicatives, des descriptions d'espèces nouvelles, constituent plusieurs appendices à la fin du volume.

FOURMILION ou FOURMILION. S. m. — Entom. L'académie (éd. 1877), qui ne donne pas *fourmilion* et admet *FOURMI-LION*, préfère la forme latine *FORMICA-LIO*.

FOURNEAU. S. m. — Encycl. Métall. *Haut fourneau.* L'emploi de l'air chaud s'est généralement commencé, dans la Grande-Bretagne, au commencement de ce siècle. On comprend facilement qu'il est plus économique de chauffer le vent dans un appareil spécial, avec un combustible dégageant 8.000 calories à l'état d'acide carbonique que dans l'ouvrage d'un haut fourneau, où le chauffage s'opère par de l'oxyde de carbone dégageant 2.473 calories pour le même poids de charbon. La tonne de fonte exigeait alors moins de charbon, on économise le combustible et le fondant nécessaire à la fusion et à la réduction des centricières. Le chauffage du vent convient particulièrement à la production des fontes grises riches en silicium telles que les fontes de moulage et les fontes Bessemer. De plus, l'augmentation de rendement du haut fourneau à air chaud diminue le prix de revient de la fonte. On utilise généralement deux chauffages, le gaz sortant du gueulard. Ces gaz contiennent en moyenne en poids 25 à 30 pour 100 d'oxyde de carbone, 10 à 15 pour 100 d'acide carbonique et 55 à 60 pour 100 d'azote; leur puissance calorifique est de 600 à 700 calories. Les gaz, à leur sortie du haut fourneau, traversent des conduites et des bâches à poussière et sont amenés dans des ap-

pareils spéciaux, où le chauffage du vent s'effectue par transmission ou récupération.

Dans tous les appareils en fonte où le chauffage s'opère par transmission, on compte qu'une surface de chauffe de 4 mètres carrés peut échauffer à 500° la température de 1 mètre cube de vent par minute. La vitesse du vent ne doit pas dépasser 20 mètres par seconde. La température du vent n'excède pas 500° à 600°, tandis qu'il atteint 700° et 800° dans les appareils en briques à récupération du type Cowper et Whitwell, en usage maintenant dans les grandes usines à fonte. L'appareil Cowper, employé en Grande-Bretagne depuis 1837, se compose d'une tour en briques chauffée, surmontée par un dôme et enveloppée de tôle; à l'intérieur une gaine cylindrique tangente à la paroi de la tour sert de chambre de combustion au mélange des gaz et de l'air que deux conduits amènent à la partie inférieure. Les gaz chauds sortant de la chambre de combustion passent dans des carneaux verticaux à profil lisse formés par les vidés des empilages de briques. Les gaz refroidis se rassemblent dans un carneau inférieur, qui débouche dans la cheminée d'appel. Lorsque l'appareil est chauffé au rouge, on ferme par des valves les conduits de gaz et d'air et on amène le vent froid par une conduite qui débouche au-dessus de la sortie des gaz brûlés; le vent s'élevé à travers les empilages, s'échauffe au contact des briques, descend dans la gaine et sort par un tuyau qui l'amène au port-vent et aux tuyères. Le diamètre intérieur de la tour est ordinairement de 6m 40 et la hauteur varie de 10 à 18 mètres. Les briques, disposées comme dans les récupérateurs des gazogènes Siemens, occupent les 7/16 du volume intérieur. L'appareil s'encrasse assez vite; il doit être mis hors de service chaque mois pendant cinq à six jours pour être ramené à l'état de service normal par des opérations de nettoyage. Les carneaux par des détonations qu'on produit à la partie supérieure. Chaque haut fourneau exige au moins trois appareils Cowper alternativement en chauffage, en soufflage et en nettoyage. L'appareil Whitwell s'encrasse moins vite que le Cowper-Siemens et peut être ramené à la température du rouge. Il consiste en une tour divisée en compartiments intérieurs par des cloisons verticales réfractaires. Les gaz, arrivant latéralement à la partie inférieure d'un premier compartiment, s'enflamment au contact de l'air amène par des conduits de haut. Les fumées sortent par une conduite latérale à l'opposé de la conduite d'arrivée des gaz. Le chauffage du vent s'effectue par circulation inverse comme dans l'appareil Cowper. On a disposé sur le plafond et latéralement à la partie inférieure de l'appareil des ouvertures pour le nettoyage et pour l'enlèvement des poussières. On leur donne un diamètre de 6m 70 et une hauteur variant de 6m à 8m 21 mètres. Le long d'une des parois on dispose un tuyau de combustion favorise le dépôt des poussières et permet à l'appareil de marcher deux mois sans nettoyage. Le ramonage, qui ne dure que quelques heures, peut être opéré à haute température, les hommes n'ayant pas besoin d'entrer dans l'appareil.

L'utilisation des gaz des hauts fourneaux est devenue une nécessité des appareils de chauffage intéressants. Ces appareils sont généralement du type *cup and cone*. Un obturateur conique en fonte ferme, de bas en haut, une cuvette tronconique fixée sur la plate-forme du gueulard; il est suspendu par des chaînes à un balancier équilibré par un contrepoids. La charge est placée dans la partie annulaire; on l'introduit dans le fourneau en dégageant l'encliquetage qui fixe le balancier et en laissant descendre le cône de 6m 50 environ. Le mouvement peut être ralenti, comme dans l'appareil Wrigston, au moyen d'un piston hydraulique, mobile dans un cylindre dont les fonds communiquent par un tube muni d'un robinet. La charge tombe dans la cuve et s'accumule vers les parois; il n'y a pas écrasement du combustible par le minerai et il ne se produit pas de poussière pendant la réduction. La prise de gaz est obtenue au moyen d'un tuyau centré en tôle, renfermé intérieurement par un joint hydraulique au tube qui coiffe l'obturateur tronconique. L'appareil cup and cone a été amélioré de gaz centrale est appelé *appareil de Hoff*. M. Langen a imaginé un appareil avec prise de gaz centrale où l'on charge en soulevant une cloche doublement tronconique qui forme le couvercle de sûreté. L'appareil n'exige pas de hausse au-dessus du gueulard, mais il ne convient pas aux grands diamètres et aux fortes charges. L'appareil Coingt a rendu de bons services en France avec les gueulards larges. Son obturateur est un anneau à section triangulaire qui ferme de bas en haut une cuvette à section trapézoïdale traversée en son centre par un tuyau de prise de gaz. Dans certains hauts fourneaux, les ouvertures pour le dégagement des gaz sont disposées sur la circonférence du gueulard. Les gaz qui ne sont pas utilisés pour le chauffage du vent sont dirigés sous des chaudières à vapeur.

Le combustible coke ou charbon de bois est remplacé dans certaines régions par des combustibles peu gazeux et moins coûteux tels que la houille maigre, l'antracite et les fourneaux à la houille sont très répandus. Le grand diamètre, le consommement en Grande-Bretagne 2.000 à 3.000 kilogr. de combustible par tonne de fonte grise. L'antracite est employé dans le pays de Galles; elle renferme en poids 5 à 7 pour 100 de matières volatiles. Les hauts fourneaux à l'antracite exigent une pression de vent de 30 à 60 centimètres de mercure; ils sont assez nombreux aux Etats-Unis. Les hauts fourneaux à coke construits aujourd'hui ont une capacité de 100 à 200 mètres cubes, et de hauteurs de 25 mètres et même 31m 50. La durée du traitement du minerai est de 12 à 24 heures.

FOURNEL (François-Victor), littérateur et érudit français, né à Cheppy, près de Valenciennes, le 8 février 1829. — Depuis l'année 1876, il a publié des études littéraires, des scènes de mœurs et des croquis de voyage: *Promenades d'un touriste* (1877, in-12); *Voies hors de ma chambre* (1878, in-12); *Esquisses et croquis parisiens*, signés *Bernadette* de 1877, in-12; *Alphonse* (1881, in-12); *Les Artistes français contemporains*, Paris, 1883, gr. in-8; *Un Pays du soleil* (Tours, 1883, gr. in-8); *Figures d'hier et d'aujourd'hui* (1883, in-12); *De Malherbe à Bossuet* (1883, in-12); *Pistes Comédiennes rares et curieuses du XVIIe siècle* (1884, 2 vol. in-12); *De J.-B. Rousseau à André Chénier* (1887, in-12).

FOURNÉTTE S. f. (four-né-ti-te — rad. *fournet*, nom du minéralogiste). Chim. Variété de panabase ou sulfure de cuivre avec sels de manganèse et de fer, trouvée dans les Pyrénées. — **FOURNIÉ (Edouard)**, médecin français, né à Limoux (Aude) en 1833. — Il est mort à Paris le 23 mars 1886. Ce clinicien distingué, rédacteur en chef de la *Revue médicale française et étrangère*, a laissé un ouvrage des plus pratiques sur la pathologie et l'originalité: *Application des sciences à la médecine* (1878, in-8), présentant le développement de l'anatomie et de la physiologie depuis Hippocrate et les bases des applications scientifiques à l'art médical.

FOURNIER (Narcisse), auteur dramatique et romancier français, né à Paris le 24 décembre 1803. — Il est mort dans la même ville le 24 juin 1880.

FOURNIER (Marc-Jean-Louis, dit Marc), auteur dramatique français, né à Geneve en 1818. — Il est mort à Paris le 5 janvier 1879.

FOURNIER (Edouard), littérateur et critique français, né à Orléans le 15 juin 1819, auteur dramatique français, né à Geneve en 1818. — Il est mort à Paris le 5 janvier 1879.

FOURNIER (Edouard), littérateur et critique français, né à Orléans le 15 juin 1819, auteur dramatique français, né à Geneve en 1818. — Il est mort le 10 mai 1880. Ses derniers ouvrages sont: *Histoire de la Buite des Moulins* (Paris, 1877, in-12); *le Mystère de Robert le Diable* (Paris, 1884, in-12). En outre, il a donné des éditions des œuvres de La Fontaine et de Beaumarchais, ainsi que du théâtre de Regnard, de Marivaux, de Fénail et de Scarron.

FOURNIER (Louis-Paul-Edouard), peintre français, fils du précédent, né le 17 décembre 1857 à Paris. Admis à vingt ans à l'Ecole des Beaux-Arts, où il devient élève de M. Cabanel, il obtint en 1881 le grand prix de Rome sur le sujet de *Antoine Lavoisier et la Collène d'Achille*. Les envois de l'artiste au Salon sont pour la plupart des tableaux exécutés à la villa Médicis. Il a donné en 1884 le portrait de *Mlle M. C.* et *la Femme du letit d'Éphraïm*; *Djaniélé* et *le Pits du Gaulois* (1885), tableau qui valut à l'artiste une médaille de 3^e classe; *Payson de la Sabine* (1886); *Vérida, prophète des Gaulois* (1887); portrait de *M. Tablé* *** et portrait de *Mme Worms-Barbetta* dans Mlle de La Seiglière (1888).

FOURNIER (Alfred), médecin français, né à Paris en 1832. — Médecin de l'hôpital Saint-Louis, professeur à la Faculté de médecine de Paris et membre de l'Académie de médecine, ce pathologiste a publié, à la suite de ses premiers travaux, de nouvelles études sur les maladies syphilitiques et cutanées: *Des Syphilis tertiaires* (Paris, 1877, in-8); *la Syphilis du cerveau* (1879, in-8); *Syphilis et Mariage* (1880, in-8); *De l'Ataxie locomotrice d'origine syphilitique* (1882, in-8); *la Syphilis héréditaire tardive* (1883, in-8); *Les Syphilis aiguës et leur traitement à l'aide de la razine syphilitique* (1887, in-8); *Prophylaxie publique de la syphilis* (1887, in-8); etc.

FOURNIER (Charles-Antoine), écrivain et critique d'art. V. DOLENT (Jean).

FOURNIER (François-Ernest), marin français, né le 23 mai 1842. Elève de l'Ecole navale en 1859, il nous a enseigné en 1865, comme lieutenant de vaisseau en 1869, le commandement de la *Patro*, et servit dans la Légion d'honneur après le combat du Bourget, où son bataillon prit part de la mort de son effectif. Il était capitaine de frégate depuis 1879, et en service dans la mer de Chine, quand des circonstances imprévues, dues à l'absence de relations amicales avec Li Hung-Chan, l'appellèrent à négocier et à conclure avec le vice-roi de Pé-

chéli le traité de paix en quatre articles qui mettaient fin à la guerre onéreuse entre la France et la Chine (11 mai 1884). Le grade de capitaine de vaisseau fut la récompense de cet acte habile, qui était une bonne fortune pour le cabinet Jules Ferry. Quelques mois après (octobre 1884), le commandant Fourrier fut tué avec Henri Rochefort, l'unique ministre de l'Instruction publique, par un article de *l'Intransigeant*. Chef d'école-major de la division navale de Voécac Pacifique en 1887, le commandant Fourrier est connu dans le monde savant par l'invention d'un instrument servant à régler les compas à la mer et par des mémoires sur l'usage des compas et des chronomètres dans la marine; *Instructions sur l'application d'une méthode nouvelle pour régler à la mer le tableau complet des corrections du compas* (1871, in-8); *Déviations des compas: exposé théorique et pratique d'une méthode nouvelle pour déterminer rapidement les déviations de l'aiguille aimantée des compas-stations* (1873, in-8); *Détermination immédiate de la déviation du compas par la nouvelle méthode des compas conjugués* (1878, gr. in-8).

FOURNIERS. S. f. — Encycl. Adm. milit. *Fournitures militaires.* L'administration militaire se conformant au principe adopté par notre comptabilité publique, met à l'adjudication toutes les fournitures nécessaires à l'alimentation, à l'entretien, à l'habillement de l'armée. On distingue les fournitures en deux catégories: l'une qui concerne le personnel, et l'autre qui concerne le matériel. On distingue également les fournitures en deux catégories: l'une qui concerne le personnel, et l'autre qui concerne le matériel. On distingue également les fournitures en deux catégories: l'une qui concerne le personnel, et l'autre qui concerne le matériel.

Le service de l'habillement des troupes, qui est l'un des plus importants de l'administration militaire, est confié à l'adjudication. On distingue les fournitures en deux catégories: l'une qui concerne le personnel, et l'autre qui concerne le matériel. On distingue également les fournitures en deux catégories: l'une qui concerne le personnel, et l'autre qui concerne le matériel.

Le service de l'habillement des troupes, qui est l'un des plus importants de l'administration militaire, est confié à l'adjudication. On distingue les fournitures en deux catégories: l'une qui concerne le personnel, et l'autre qui concerne le matériel. On distingue également les fournitures en deux catégories: l'une qui concerne le personnel, et l'autre qui concerne le matériel.

Le service de l'habillement des troupes, qui est l'un des plus importants de l'administration militaire, est confié à l'adjudication. On distingue les fournitures en deux catégories: l'une qui concerne le personnel, et l'autre qui concerne le matériel. On distingue également les fournitures en deux catégories: l'une qui concerne le personnel, et l'autre qui concerne le matériel.

Le service de l'habillement des troupes, qui est l'un des plus importants de l'administration militaire, est confié à l'adjudication. On distingue les fournitures en deux catégories: l'une qui concerne le personnel, et l'autre qui concerne le matériel. On distingue également les fournitures en deux catégories: l'une qui concerne le personnel, et l'autre qui concerne le matériel.

Le service de l'habillement des troupes, qui est l'un des plus importants de l'administration militaire, est confié à l'adjudication. On distingue les fournitures en deux catégories: l'une qui concerne le personnel, et l'autre qui concerne le matériel. On distingue également les fournitures en deux catégories: l'une qui concerne le personnel, et l'autre qui concerne le matériel.

autant de garanties que possible, et aux fournisseurs, et à l'administration.

FOUROT (Gilbert-Armand), homme politique français, né à Evaux (Creuse) le 4 mars 1831. — Il est mort à Auberson le 4 mai 1882. Il avait été réélu député par l'arrondissement d'Auberson le 21 août 1881.

FOURAGE S. m. — Encycl. Econ. agric. *Conservation des fourrages.* Au point de vue général, il n'y a rien à ajouter à ce qui a été dit précédemment sur les fourrages, si ce n'est que les prairies artificielles ou naturelles ont pris dans les exploitations agricoles une extension de plus en plus grande; ce qui permet d'augmenter le bétail et, par suite, d'obtenir une plus grande quantité d'engrais. C'est surtout sur les perfectionnements apportés à la conservation des fourrages dans ces derniers temps qu'il y a lieu d'insister. Une dessiccation parfaite est la condition indispensable; on a donc cherché des procédés qui permettent de parer, dans la mesure du possible, aux inconvénients de la dessiccation à l'air libre, contraires trop souvent par les accidents climatiques.

La méthode dite *de foïn cru* est une des plus anciennes; elle consiste à rassembler l'herbe, deux ou trois fois, par la machine à foin, par couches fortement pressées, et à en former une meule qu'on abandonne à la fermentation; celle-ci se déclare au bout de 12 à 36 heures avec un bruit qui s'intensifie avec la violence; on la modère dès que la chaleur n'est plus supportable à la main, en écartant les couches d'herbe. Cette éviation de température détermine le départ d'une partie de l'eau; il suffit ensuite d'exposer pendant quelques heures le foïn au soleil pour qu'on puisse l'engranger; il possède alors, lorsqu'il est bien fabriqué, une grande souplesse, une couleur brune et une odeur agréable, qui le fait appeler des animaux. Cette opération est difficile à conduire, et lorsqu'elle est mal dirigée ou que le temps n'est pas propice, elle peut entraîner la pourriture et produire du foinier plutôt que du foïn.

Le procédé des *moquettes*, employé depuis longtemps pour les céréales, a été également appliqué par quelques agriculteurs à la dessiccation des fourrages naturels ou artificiels. L'herbe après having été dressée en petites meules ou moquettes formées de deux grosses brassées appuyées l'une sur l'autre et reliées au sommet par un lien; elle sèche de manière plus prompte. Ce procédé peut rendre de bons services dans certaines conditions, mais ne paraît pas appelé à prendre une grande extension.

Depuis 1879 on a préconisé, en Angleterre d'abord, puis en France, sous le nom de *procédé Neillon*, une méthode de dessiccation assez ingénieuse. Après avoir été débarrassée de la partie verte, l'herbe est échauffée au commencement de fenaison, le foïn est entassé en meules circulaires ou carrées. Une sorte de cheminée cylindrique ménagée au centre de chaque meule correspond à l'orifice d'un tuyau aboutissant à un ventilateur actionné par un moteur quelconque. Aussitôt que la température de la masse dépasse 30°, on fait fonctionner le ventilateur qui aspire l'air chaud à l'intérieur de la meule; le ventilateur passant alors entre les tiges du foïn pour établir l'équilibre, abaisse sa température et le dessèche. On arrête l'aspiration quand le thermomètre est descendu à 15° ou 20°, pour la retirer dès que l'ascension de la colonne mercurielle recommence. Le ventilateur dessèche un certain nombre de meules à la fois, soit 4 à 8, soit 12, selon les conditions de la vaine. Il suffit en général, pour dessécher une meule, d'opérer pendant 8 ou 15 jours une aspiration quotidienne de deux heures.

Ces procédés de dessiccation sont loin d'avoir l'importance pratique qu'a prise la méthode dite de l'*ensilage*, autrefois exclusivement réservée à la conservation des grains et particulièrement des céréales. Elle consiste en principe, à soustraire la masse de fourrages verts à l'action de l'oxygène de l'air, pour éviter ainsi les phénomènes de combustion et de fermentation vive qui se produisent infailliblement dans un tas de matières végétales humides; elle épargne le foin et permet de donner aux animaux pendant l'hiver une nourriture verte. Cette méthode, extrêmement précieuse pour les climats humides et pluvieux et dans tous les cas où la fenaison est rendue impossible, est d'un usage ordinaire en Angleterre, elle est aussi répandue en France pendant les mauvaises années. Les premiers essais sérieux ont été faits en 1852 dans la Solange, par M. Godard; il s'appliquait au maïs fourrage; puis on généralisa le procédé aux autres fourrages verts: trèfles rouges et incarnats, luzernes, vesces, herbes de prairies naturelles, seigle, sorgho, choux, pulpes, betteraves, etc.

Le fourrage, après la coupe, est emmagasiné dans des fosses dont les dimensions varient suivant l'importance de la récolte; ces fosses sont maçonnées ou en maçonnerie, avec des murs creusés dans la terre en un lieu sec et élevé, à sous-sol perméable. On dépose les herbes par couches successives qu'on fait presser fortement et régulièrement par des hommes ou même des animaux. Lorsque le tas est arrivé à la hauteur voulue, on le recouvre de tous côtés de paille ou de planches, puis d'une couche de terre qu'on tasse forte-

ment, de façon à préserver la masse du contact de l'air et à établir une charge d'environ 500 kilogr. par mètre carré. Quelquefois on saisit pour contre-ventures par les gardiens de la paix. En face du hangar sont des écuries et des cages pouvant abriter des animaux de petite taille. Le chevil constitue le service le plus important de la Fourrière. Les chiens y sont renfermés dans des cages garnies de barreaux de fer. Les animaux suspects de rage sont isolés dans des cages spéciales et tués dès que le mal est constaté.

Les chiens ne sont reçus à la Fourrière que sur un ordre émis d'un commissaire de police ou d'un brigadier chef de poste. Quand un chien est amené, on l'inscrit sur un registre indiquant son signalement et la date de l'entrée. Passé le délai de trois jours, si l'animal n'est pas réclamé, on le met à mort. L'exécution des chiens avait lieu autrefois par pendaison. Le procédé employé aujourd'hui est plus expéditif et moins barbare. Actuellement, les chiens sont asphyxiés à l'aide du gaz d'éclairage et meurent, sans s'émouvoir, sans souffrir. L'appareil employé consiste en une caisse de tôle recouverte d'un tissu de laine. On y introduit d'abord le chien, puis on y verse de l'eau jusqu'à ce que le chien soit couvert jusqu'à la gorge. Le gaz d'éclairage est introduit dans la caisse par un tuyau qui vient enlever les cadavres des suppliciés du jour.

La Fourrière reçoit les animaux de diverses espèces vaguant sans maître sur la voie publique, ainsi que les objets de toute nature trouvés dans les rues. En 1887, par exemple, il a été amené 3.238 chevaux, 2 bœufs, 2 ânes, 49 chèvres ou moutons, 43 lapins, 51 volailles, 27 porcs, 1 singe, 1 cigogne, 1 renard, 1 civette, 12 tortues, 8 perroquets et 33 petits oiseaux. La statistique des objets recueillis pendant cette même année 1887 donne 927 voitures de place, 176 charrettes ou tombereaux, 186 voitures à bras, 27 orgues de Barbarie et 30 lots de meubles, ces derniers provenant de saisis de maisons de jeux ou d'expulsion de locataires. La plupart de ces objets sont réclamés par leurs propriétaires et à eux remis contre le paiement d'une amende, s'il y a eu contrevention. Les autres sont vendus aux enchères publiques par les soins de l'administration des Domaines. En 1887, le nombre des chiens amenés a été de 8.672. Sur ce total ont été réclamés par leurs propriétaires, 900 environ livres aux expériences de physiologie et le reste asphyxié.

FOURTOU (Maric-François-Oscar BABY) — FOURTOU (ou BABY), avocat et homme politique français, né à Ribérac (Dordogne) le 3 janvier 1836. — Le 18 novembre 1878, l'élection de M. de Fourtou fut invalidée par le conseil d'Etat. L'attitude pro-républicaine de l'ancien ministre du Seize-Mai crut devoir prendre l'égard du gouvernement et de la magistrature, et fut invalidée par le conseil d'Etat. L'attitude pro-républicaine de l'ancien ministre du Seize-Mai crut devoir prendre l'égard du gouvernement et de la magistrature, et fut invalidée par le conseil d'Etat.

FOURIÉRE S. f. — Encycl. Adm. Un arrêté du 25 avril 1888, modifiant celui du 25 février 1839, a réorganisé le service de police connu sous le nom de *Fourrière*. Cette réorganisation nouvelle a été motivée par le nombre de jour en jour plus considérable de chiens errant dans les rues de Paris. Il existe à Paris environ 130.000 chiens. Soit total, 62.000 ont un maître reconnu, payant pour eux la taxe municipale; 15.000 environ ont un possesseur plus ou moins authentique, qui s'ils se soustraient à leurs contributions, prend du moins soin de nourrir l'ami de l'homme. Les autres, soit 50.000 ou 55.000 chiens, n'ont ni maître ni abri. Ils meurent de ce qu'ils trouvent dans des boîtes aux ordures placées devant les portes, les matras, morceaux de pain, bribes de viande, os, etc. Cette population de chiens errants est un danger pour la salubrité des rues, et pour l'hygiène publique, et pour la sécurité des personnes. C'est pour faire disparaître ce danger, ou pour en empêcher le retour, que le préfet de la Seine a décidé, par son arrêté du 25 février 1839, que les chiens suspects de rage sont enfermés dans des cages garnies de barreaux de fer. Les animaux suspects de rage sont isolés dans des cages spéciales et tués dès que le mal est constaté.

FOUSSIET (Ernest-Eugène), homme politique français, né à Orléans le 24 juillet 1830. — *Commerce, Industrie.* Un courant commercial très actif traverse la Fouta-Djallon et va des factoreries européennes de la côte aux marchés noirs du bassin du haut Niger. Sarréboville est notamment traversé sans cesse par les caravanes. En fait d'industrie, les Peulhs travaillent le fer, préparent le cuir, tissent le coton, font de la poterie. Le fer est traité à la catalane; un peu partout on voit de hautes fourneaux en briques, des cloches en terre sur montées d'une cheminée qui fait res-

péler, tonneaux, etc., sur les galeries, on aperçoit des meules, des matelas, des malles, des paniers, tous ces objets trouvés sur la voie publique ou saisis pour contre-ventures par les gardiens de la paix. En face du hangar sont des écuries et des cages pouvant abriter des animaux de petite taille. Le chevil constitue le service le plus important de la Fourrière. Les chiens y sont renfermés dans des cages garnies de barreaux de fer. Les animaux suspects de rage sont isolés dans des cages spéciales et tués dès que le mal est constaté.

Les chiens ne sont reçus à la Fourrière que sur un ordre émis d'un commissaire de police ou d'un brigadier chef de poste. Quand un chien est amené, on l'inscrit sur un registre indiquant son signalement et la date de l'entrée. Passé le délai de trois jours, si l'animal n'est pas réclamé, on le met à mort. L'exécution des chiens avait lieu autrefois par pendaison. Le procédé employé aujourd'hui est plus expéditif et moins barbare. Actuellement, les chiens sont asphyxiés à l'aide du gaz d'éclairage et meurent, sans s'émouvoir, sans souffrir. L'appareil employé consiste en une caisse de tôle recouverte d'un tissu de laine. On y introduit d'abord le chien, puis on y verse de l'eau jusqu'à ce que le chien soit couvert jusqu'à la gorge. Le gaz d'éclairage est introduit dans la caisse par un tuyau qui vient enlever les cadavres des suppliciés du jour.

La Fourrière reçoit les animaux de diverses espèces vaguant sans maître sur la voie publique, ainsi que les objets de toute nature trouvés dans les rues. En 1887, par exemple, il a été amené 3.238 chevaux, 2 bœufs, 2 ânes, 49 chèvres ou moutons, 43 lapins, 51 volailles, 27 porcs, 1 singe, 1 cigogne, 1 renard, 1 civette, 12 tortues, 8 perroquets et 33 petits oiseaux. La statistique des objets recueillis pendant cette même année 1887 donne 927 voitures de place, 176 charrettes ou tombereaux, 186 voitures à bras, 27 orgues de Barbarie et 30 lots de meubles, ces derniers provenant de saisis de maisons de jeux ou d'expulsion de locataires. La plupart de ces objets sont réclamés par leurs propriétaires et à eux remis contre le paiement d'une amende, s'il y a eu contrevention. Les autres sont vendus aux enchères publiques par les soins de l'administration des Domaines. En 1887, le nombre des chiens amenés a été de 8.672. Sur ce total ont été réclamés par leurs propriétaires, 900 environ livres aux expériences de physiologie et le reste asphyxié.

FOURTOU (Maric-François-Oscar BABY) — FOURTOU (ou BABY), avocat et homme politique français, né à Ribérac (Dordogne) le 3 janvier 1836. — Le 18 novembre 1878, l'élection de M. de Fourtou fut invalidée par le conseil d'Etat. L'attitude pro-républicaine de l'ancien ministre du Seize-Mai crut devoir prendre l'égard du gouvernement et de la magistrature, et fut invalidée par le conseil d'Etat. L'attitude pro-républicaine de l'ancien ministre du Seize-Mai crut devoir prendre l'égard du gouvernement et de la magistrature, et fut invalidée par le conseil d'Etat.

FOURIÉRE S. f. — Encycl. Adm. Un arrêté du 25 avril 1888, modifiant celui du 25 février 1839, a réorganisé le service de police connu sous le nom de *Fourrière*. Cette réorganisation nouvelle a été motivée par le nombre de jour en jour plus considérable de chiens errant dans les rues de Paris. Il existe à Paris environ 130.000 chiens. Soit total, 62.000 ont un maître reconnu, payant pour eux la taxe municipale; 15.000 environ ont un possesseur plus ou moins authentique, qui s'ils se soustraient à leurs contributions, prend du moins soin de nourrir l'ami de l'homme. Les autres, soit 50.000 ou 55.000 chiens, n'ont ni maître ni abri. Ils meurent de ce qu'ils trouvent dans des boîtes aux ordures placées devant les portes, les matras, morceaux de pain, bribes de viande, os, etc. Cette population de chiens errants est un danger pour la salubrité des rues, et pour l'hygiène publique, et pour la sécurité des personnes. C'est pour faire disparaître ce danger, ou pour en empêcher le retour, que le préfet de la Seine a décidé, par son arrêté du 25 février 1839, que les chiens suspects de rage sont enfermés dans des cages garnies de barreaux de fer. Les animaux suspects de rage sont isolés dans des cages spéciales et tués dès que le mal est constaté.

FOUSSIET (Ernest-Eugène), homme politique français, né à Orléans le 24 juillet 1830. — *Commerce, Industrie.* Un courant commercial très actif traverse la Fouta-Djallon et va des factoreries européennes de la côte aux marchés noirs du bassin du haut Niger. Sarréboville est notamment traversé sans cesse par les caravanes. En fait d'industrie, les Peulhs travaillent le fer, préparent le cuir, tissent le coton, font de la poterie. Le fer est traité à la catalane; un peu partout on voit de hautes fourneaux en briques, des cloches en terre sur montées d'une cheminée qui fait res-

péler, tonneaux, etc., sur les galeries, on aperçoit des meules, des matelas, des malles, des paniers, tous ces objets trouvés sur la voie publique ou saisis pour contre-ventures par les gardiens de la paix. En face du hangar sont des écuries et des cages pouvant abriter des animaux de petite taille. Le chevil constitue le service le plus important de la Fourrière. Les chiens y sont renfermés dans des cages garnies de barreaux de fer. Les animaux suspects de rage sont isolés dans des cages spéciales et tués dès que le mal est constaté.

Les chiens ne sont reçus à la Fourrière que sur un ordre émis d'un commissaire de police ou d'un brigadier chef de poste. Quand un chien est amené, on l'inscrit sur un registre indiquant son signalement et la date de l'entrée. Passé le délai de trois jours, si l'animal n'est pas réclamé, on le met à mort. L'exécution des chiens avait lieu autrefois par pendaison. Le procédé employé aujourd'hui est plus expéditif et moins barbare. Actuellement, les chiens sont asphyxiés à l'aide du gaz d'éclairage et meurent, sans s'émouvoir, sans souffrir. L'appareil employé consiste en une caisse de tôle recouverte d'un tissu de laine. On y introduit d'abord le chien, puis on y verse de l'eau jusqu'à ce que le chien soit couvert jusqu'à la gorge. Le gaz d'éclairage est introduit dans la caisse par un tuyau qui vient enlever les cadavres des suppliciés du jour.

La Fourrière reçoit les animaux de diverses espèces vaguant sans maître sur la voie publique, ainsi que les objets de toute nature trouvés dans les rues. En 1887, par exemple, il a été amené 3.238 chevaux, 2 bœufs, 2 ânes, 49 chèvres ou moutons, 43 lapins, 51 volailles, 27 porcs, 1 singe, 1 cigogne, 1 renard, 1 civette, 12 tortues, 8 perroquets et 33 petits oiseaux. La statistique des objets recueillis pendant cette même année 1887 donne 927 voitures de place, 176 charrettes ou tombereaux, 186 voitures à bras, 27 orgues

